

Nombre de membres du Conseil Municipal

Séance du 09/06/2020

- en exercice : 15
- qui ont délibéré : 15
- Date de la Convocation : 02/06/2020

N° 19 / 2020

L'an deux mille vingt, le mardi neuf juin à 20 Heures, le Conseil Municipal de VIELLA, régulièrement convoqué par courrier en date du 02 juin 2020, s'est réuni au Foyer rural de VIELLA sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-François THOMAS.

**Étaient présents : 15** Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :  
Christine BILLÉ, Cindy CALESTROUPAT, Alice DABADIE, Nicolas DARZAC, Didier DELORD, Michel FROUIN, Louis GOMEZ, Patrick JACQMOT, Cédric LABORDE, Jean-Michel LAMARQUE, Christophe LANGLADE, Jacques LASSERRE, Guillaume LESCLOUPÉ, Frédéric RICHEVAUX, Jean-François THOMAS.

**OBJET : Tarifs entrées piscine à compter du 1er juillet 2020.**

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de délibérer sur les tarifs des entrées à la piscine municipale de VIELLA pour la saison été 2020. Il présente les tarifs appliqués en 2019.

**Après délibération, le Conseil municipal décide à la majorité des voix (14 POUR et 1 CONTRE) :**

1- Le découpage des créneaux horaires d'ouverture au public :

10 H 30 à 12 H 00

15 H 00 à 17 H 00

17 H 30 à 19 H 30

2- Les tarifs des tickets par entrée et par créneau horaire :

- pour les moins de 6 ans (accompagné d'au moins un parent adulte) : gratuit
- de 6 à 15 ans 1,00 €
- pour les plus de 15 ans 2,00 €

**La journée est découpée en trois créneaux horaires pour permettre la désinfection des lieux ; le ticket d'entrée est valable pour un seul créneau horaire.**

Fait à VIELLA le 11 juin 2020  
Le Maire,  
Jean-François THOMAS

Affiché et expédié  
en Sous-Préfecture de Mirande  
Pour extrait conforme,

